



**Protocole organisant le
retour en présentiel à
l'Ecole française Jules
Verne de Riga
- rentrée 2021 -**

INTRODUCTION

1. Cadre général

La rentrée du mois de septembre s'effectuera en présentiel selon le protocole letton.

La préservation de la santé des élèves et des personnels est l'objectif prioritaire de ce protocole à destination de la communauté scolaire. Ces conditions s'imposent à tous. Leur acceptation et leur respect conditionnent un accueil serein des élèves dans des conditions sanitaires optimales

Le dispositif mis en place fera l'objet d'un suivi et d'ajustements en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives du gouvernement letton en concertation avec les différents représentants de la communauté scolaire.

Les éléments présents dans le texte font référence aux sources d'informations dont nous disposons au 29 août 2021 et sur lesquelles se construisent les orientations du dispositif de protocole sanitaire pour cette rentrée scolaire.

2. Principes organisationnels

- D'après les directives du gouvernement letton la rentrée s'effectuera **en présentiel** pour tout le personnel et les élèves en septembre 2021
- **L'EFJV de Riga possède un service médical à temps plein : une infirmière -Svetlana STINKA**
infirmerie@ecolejulesverne.lv - qui sera la personne responsable COVID de l'école
- Ce protocole sera actualisé selon l'évolution de la situation sanitaire
- Principes élémentaires de fonctionnement pour éviter la propagation du virus :
 - Distanciation physique / port du masque
 - Isolement des personnes présentant des symptômes
 - Respect des normes d'hygiène : lavage fréquent des mains à l'eau savonneuse ou au gel hydroalcoolique / éternuer, tousser dans son coude / ne pas se toucher les yeux, la bouche et le nez
 - Nettoyage et désinfection fréquente des locaux
 - Ventilation des salles
- **Le brassage d'élèves sera limité au maximum**
- **Si un cas de COVID est avéré chez un élève, il est demandé à la famille de prévenir l'établissement le plus rapidement possible en envoyant un mail à l'adresse : infirmerie@ecolejulesverne.lv**

3. Actions mises en place avant la rentrée :

- Tests salivaires COVID réalisés par tous les élèves entre le 23 et 30 août
- Recensement des personnels vaccinés
- Tests salivaires réalisées avant la rentrée par les personnels non vaccinés

CADRE SANITAIRE

Personnels

Seuls les employés vaccinés ou présentant un passe Covid pourront intervenir dans l'établissement

Tous les employés non vaccinés devront porter un masque à tout moment dans l'établissement

Tests salivaires hebdomadaires

- Tous les élèves à partir de la classe de CE1 et les personnels non vaccinés réaliseront des tests salivaires toutes les semaines.
Celui-ci sera distribué tous les mercredis par les enseignants et devra être remis à l'école le jeudi matin en première heure de cours.
- **Aucun élève ne sera accepté en classe si le test n'est pas fourni le jeudi matin ou au retour de l'élève dans l'établissement en cas d'absence le jeudi**

Equipements de protection

➤ Un masque couvrant le nez, la bouche et le menton est obligatoire pour toute personne devant entrer dans les bâtiments : employés, visiteurs, intervenants, livreurs...

➤ Un flacon pompe de solution hydro alcoolique sera mis à disposition dans chaque classe et dans les espaces

communs et réapprovisionné en temps voulu. **L'utilisation de cette solution par les élèves se fait sous le contrôle des adultes qui veilleront à ce que son usage soit fait de manière adéquate.**

➤ **Le port du masque pour tous les élèves de à partir de la classe de GS ainsi que pour les personnels, vaccinés ou non, sera obligatoire dans toutes les parties communes (couloirs, restaurant scolaire, vestiaires ...)**

➤ Pour les personnels : le port du masque est obligatoire à tout moment pour tous ceux qui ne sont pas vaccinés

➤ Les enseignants vaccinés pourront quitter le masque en classe

➤ Pour les élèves :

- **Les élèves de TPS, PS, MS** (donc qui se trouvent dans les bâtiments de Patversmes 30) ne porteront pas de masque en classe ni dans les parties communes
- **Les élèves de GS, CP, CE1, CE2, CM1** (donc qui se trouvent dans le bâtiment de Patversmes 20) : ne porteront pas de masque en classe mais devront le porter dans les parties communes
- **Les élèves de CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{de}, 1^{ère}, Terminale** devront porter un masque dans les parties communes . En classe, le port du masque est obligatoire sauf si l'élève est vacciné (le certificat de vaccination devra alors être envoyé au service médical : infirmierie@ecolejulesverne.lv)

Quel type de masque ?

- Personnes saines (sans symptôme) : **masques hygiéniques jetables** (doivent être changés toutes les 4h puis jetés dans une poubelle) **ou lavables** (changés toutes les 4h et nettoyés à 60C après utilisation)
- Personnes présentant des symptômes ou avec suspicion de COVID : **masque chirurgical**

Protocole de port de masque

Porter un masque pour mieux se protéger

Le masque est un moyen de protection complémentaire qui ne remplace pas les gestes barrières

1. Avant de mettre ou enlever votre masque



Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou solution hydro-alcoolique

2. Pour le mettre



Tenir le masque par les lanières élastiques

Ajuster le masque de manière à recouvrir le nez, la bouche et le menton

3. Pour l'enlever



Décrocher les lanières élastiques pour décoller le masque du visage

Se laver les mains avec de l'eau et du savon ou solution hydro-alcoolique



Ne plus le toucher une fois posé



Protocole de lavage de mains : au moins 5 fois par jour

- **Le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire pour toutes les personnes arrivant dans l'établissement**
- Le lavage des mains doit se répéter plusieurs fois dans la journée (au minimum 5 fois par jour) , en particulier après les éternuements, toux, passages aux toilettes, repas. Personnels et élèves seront formés sur les bonnes pratiques.

Les locaux

- Tous les locaux auront été nettoyés avant le retour des élèves et des personnels.
- Les portes des espaces communs seront bloquées en position ouverte pour éviter les contacts. Les fenêtres seront ouvertes
- Les locaux, les poignées de portes et interrupteurs seront nettoyés et désinfectés fréquemment.
- Les toilettes seront nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour avec les produits adaptés
- Les poubelles des salles de classe seront vidées tous les jours
- Les locaux doivent être aérés régulièrement, les distances sociales respectées, le lavage des mains ritualisé par les enseignants ou les aides maternelle. Du personnel vie scolaire aura la charge de l'ouverture des fenêtres tous les matins avant l'arrivée des élèves afin d'aérer les locaux.
- Les équipes de nettoyage ont été formées aux nouvelles dispositions ainsi qu'aux produits à utiliser. Une organisation spécifique est définie et suivie sur un registre.
- Les portes des salles de classe resteront ouvertes ainsi que les fenêtres afin de favoriser la circulation d'air et d'éviter les contacts avec les poignées de porte
- Les enseignants veilleront à rappeler aux élèves de se laver les mains avec leur solution hydroalcoolique en début de chaque cours
- **Toute personne (élève, enseignants, personnel administratif, personnel technique) se déplaçant au sein de l'établissement doit porter dans les parties communes un masque couvrant le nez, la bouche et le menton.**

FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT :

1) Généralités sur le fonctionnement

- 1 seule personne étrangère au service à la fois sera autorisée dans les espaces administratifs
- Les réunions, instances et rencontres se déroulent par téléphone ou par visioconférence dans la mesure du possible. Si une organisation en présentiel est nécessaire, le chef de service organisateur fixe le nombre de participants en fonction de l'espace occupé. Il sensibilise les personnes concernées au respect des règles sanitaires.
- Aucune sortie scolaire, aucun voyage pédagogique ne peut être organisé.

2) Accès des familles et des personnes extérieures au centre

a) Patversmes 30

Entrée des élèves :

Les parents qui emmènent leurs enfants en maternelle à Patversmes 30 (classes de TPS, PS, MS) pourront accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe en portant un masque et en respectant les règles de distanciation sociale.

Aucun parent ne pourra rester dans le bâtiment après avoir déposé son enfant.

Sortie des élèves :

Les parents qui viennent chercher leurs enfants en maternelle à Patversmes 30 (classes de TPS, PS, MS) pourront venir chercher leur enfant à la porte de la classe en portant un masque et en respectant les règles de distanciation sociale.

Aucun parent ne pourra rester dans le bâtiment avant ou après avoir récupéré son enfant.

b) Patversmes 20

Entrée des élèves :

Les GS, CP et CE2 entrent par la porte principale.

Les CE1, CM1 et CM2 entrent par la porte arrière. A partir de 8h00, les CM2 peuvent rejoindre directement leur classe.

Aucun parent ne sera admis à pénétrer dans l'école sans rendez-vous.

Sorties des élèves :

Les élèves qui ne sont pas inscrits à la garderie doivent être récupérés à 15h30. Les parents doivent attendre sur le parking de l'école, et doivent se signaler à l'adulte responsable du groupe de leur enfant avant de le récupérer.

Les enfants restants après 15h30 doivent impérativement être inscrits à la garderie. Les parents doivent envoyer un message WhatsApp indiquant les nom, prénom et classe de leur enfant dix minutes avant d'arriver à l'école au numéro suivant : **+371 27 85 03 34**.

Aucune réponse ne sera apportée à ce message. L'enfant se préparera au départ à réception du message et pourra être récupéré à la porte d'entrée principale.

Aucun parent ne sera admis à pénétrer dans l'école sans rendez-vous.

c) Stabu 22

Les élèves sont accueillis à partir de 7h30

Les parents ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'établissement sans RV

3) Dans les locaux:

a) Elèves

- A partir de la classe de GS, tous les élèves porteront un masque à leur entrée dans les bâtiments (2 masques au minimum par jour sont nécessaires car ceux-ci doivent être changés toutes les 4h).
- Pour les élèves de **GS, CP, CE1, CE2, CM1**, le port du masque sera obligatoire dès que l'élève n'est plus dans sa classe et se trouve dans les parties communes
- **Pour les élèves à partir du CM2**, le port du masque sera obligatoire en classe et dans les parties communes, sauf pour les élèves vaccinés (certificat de vaccination à transmettre au service médical)
- Le port du masque ne sera pas obligatoire en cours d'EPS lors d'activité physique
- Les élèves se laveront les mains dès leur arrivée en classe (au savon ou au gel hydroalcoolique selon l'âge des enfants)
- Les élèves seront placés selon un plan de classe strict afin de faciliter les traçages en cas de cas covid

b) Personnel

- **Tous les personnels** porteront un masque à leur entrée dans les bâtiments et lors de leur déplacement dans les parties communes
- Les enseignants vaccinés pourront retirer le masque en classe (attestation de vaccination à transmettre au service médical)

- Les enseignants veilleront à laisser les portes et les fenêtres des salles ouvertes afin de faciliter la ventilation des salles (au moins 15 min toutes les heures)
- Chaque enseignant devra nettoyer son poste de travail (clavier, souris, chaise, bureau) avant et après utilisation avec le matériel fourni
- Les personnels administratifs vaccinés pourront retirer le masque dans leur bureau mais devront le porter lors de tous leurs déplacements dans les bâtiments

4) Utilisation du matériel commun :

a) Généralités

- Chaque enseignant devra nettoyer son poste de travail (clavier, souris, chaise, bureau) avant et après utilisation avec le matériel fourni
- Lorsque les élèves changent de salle l'enseignant devra veiller à fournir le produit nécessaire aux élèves pour leur permettre de désinfecter leur poste de travail

b) Utilisation du CDI et de la BCD

- Les élèves devront se laver les mains à leur entrée au CDI ou à la BCD
- Les élèves devront respecter une distanciation de sociale et porter un masque
- Les livres de prêt qui reviennent au CDI ou à la BCD devront être stockés 2 jours avant d'être remis en rayon et de pouvoir être empruntés de nouveau

c) Utilisation des tablettes / ordinateurs / du matériel de musique / d'EPS / de technologie

- Les enseignants devront penser à rappeler à chaque élève de nettoyer avec une lingette désinfectante son ordinateur ou sa tablette avant toute utilisation
- Les enseignants veilleront à rappeler aux élèves de se laver les mains avant d'utiliser le matériel
- Le matériel devra être nettoyé et désinfecté après utilisation

d) Cas des salles de sciences (SVT, Physique-Chimie)

- Les élèves se lavent les mains à leur entrée en classe
- Le prêt de blouse ne sera plus autorisé en sciences : les élèves devront venir avec leur propre blouse en coton
- Les paillasses et le matériel seront désinfectés avant et après le passage des élèves

5) Fonctionnement de la cantine :

- **Pour le secondaire à Stabu iela 22** : pour éviter les brassages d'élèves et limiter les flux les services de cantine se feront en décalé avec 20 à 30 min par classe

PROTCOLE EN CAS DE SUSPICION DE COVID-19

L'EFJV de Riga possède un service médical à temps plein : une infirmière scolaire Mme Svetlana Stinka

Les personnes (personnels ou élèves) présentant des symptômes de COVID ou en quarantaine pour cause de COVID avéré, de suspicion de COVID ou car ayant été en contact avec une personne porteuse du COVID-19 ne peuvent accéder à l'EFJV de Riga

Tableau clinique :

Est considéré comme **cas suspect** toute personne présentant des signes d'infection respiratoire aiguë avec entre autres de la fièvre, une toux ou une sensation d'essoufflement. D'autres signes comme des maux de gorge, la perte d'odorat, la perte de goût, des douleurs musculaires, des diarrhées, des douleurs thoraciques ou des maux de tête peuvent être considérés également comme des symptômes possibles de COVID-19

1) Avant de quitter le domicile

- Les parents doivent surveiller les symptômes chez l'enfant par une prise de température le matin : **si l'enfant présente des symptômes compatibles avec le COVID-19 ou de la fièvre, les parents ne doivent pas amener leur enfant à l'école** Les parents doivent alors contacter leur Centre de Santé et **prévenir l'établissement**
- Les parents ne doivent pas amener à l'EFJV de Riga tout enfant qui serait en période de quarantaine pour avoir été en contact avec une personne atteinte du COVID-19
- **Si un cas de COVID-19 est avéré chez un élève les parents doivent avertir sans délai l'établissement en écrivant à l'adresse : infirmerie@ecolejulesverne.lv**

2) Dans l'établissement

Si un cas était détecté au sein de la communauté éducative, les parents et les personnels seraient prévenus par mail sur l'organisation de l'EFJV et les mesures à prendre

COMMUNICATION

- Les personnels et les parents seront destinataires de ce présent protocole
- Tous les personnels devront avoir lu ce protocole et devront signer une « Attestation de prise de connaissance »
- Chaque famille devra prendre connaissance de ce protocole et s'engage à la respecter
- Les familles devront pour chaque enfant remplir une « Attestation de responsabilité » certifiant sur l'honneur qu'aucun médicament n'a été donné à l'enfant pour faire baisser la fièvre et qu'ils n'enverront pas leur enfant à l'EFJV de Riga :
 - en cas de fièvre supérieure à 37,5 C ou de suspicion de COVID-19
 - en cas de COVID-19 déclaré
 - ou si l'enfant est en période de quarantaine pour avoir été en contact avec une personne infectée au COVID-19

ATTESTATION DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) Monsieur/Madame.....

représentant(e) légal(e) de l'élève:

scolarisé(e) en classe de

déclare avoir bien réceptionné le « **Protocole de rentrée 2021** » et en avoir pris connaissance.

Je m'engage à respecter l'organisation mise en place par le l'Ecole française Jules Verne de Riga. Afin de respecter les consignes mises en place, je m'engage à:

1. fournir à mon enfant au moins 2 masques hygiéniques homologués pour la journée de classe
2. prendre la température de mon enfant avant le départ pour l'école sans lui avoir donné au préalable de médicament susceptible de faire baisser la fièvre.
3. ne pas envoyer mon enfant à l'école:
 - en cas de fièvre ou de suspicion de COVID-19 chez mon enfant;
 - en cas de COVID-19 déclaré;
 - si l'enfant est en période de quarantaine pour avoir été en contact avec une personne infectée au COVID-19.

Fait à Riga , le

Signature

